La prépa, passage obligé vers la réussite?

Par **levosgien**, le **08/01/2010** à **13:59**

Bonjour,

Comme je l'avait indiqué dans ma présentation je suis actuellement en L2 à Nancy.
Je poste ce message aujourd'hui afin que vous puissiez m'éclairer de vos lumières.

J'envisage dans un avenir plus ou moins proche de tenter les concours de Sciences-Po et l'ENA (dès que j'aurai ma licence, l'année prochaine soit en 2011 si tout se déroule normalement).

J'aimerais à ce titre savoir si on a une quelconque chance de réussir ces concours en l'absence de prépa je veux entendre par là en étant autodidacte. En effet, niveau financier je ne pense pas pouvoir entreprendre une telle prépa dautant plus qu'avec les cours de licence les semaines sont déjà bien chargées.

Je sais qu'il s'agit de concours donc a priori tout le monde part sur un pied d'égalité mais dans la pratique un étudiant peut il réussir en dehors de ces prépas?

Merci de vos réponses.

Par **Yn**, le **08/01/2010** à **15:13**

Yep,

Les concours d'entrée à sciences po : ce sont des passerelles où les concours sont généralement adaptés au "niveau" des étudiants fraîchement licenciés, la prépa est un avantage mais une nécessité, si tu as les moyens de te procurer des annales, des corrigés, connaître les attentes, etc. : tu peux t'en dispenser.

L'ENA : tu peux certes le présenter à bac+3 mais penser être admis aux oraux réussir relève de l'utopie, ne serait-ce que pour les attentes à certaines épreuves, sinon mes remarques précédentes s'appliquent.

Je ne sais pas si tu as pris le temps de te renseigner, mais les prix sont généralement très élevés, sans compter que les garanties d'admission sont loin d'être totales. ?

Image not found or type unknown

Par **juristeenherbe**, le **09/01/2010** à **10:42**

Tout à fait d'accord avec Yn. Si un élève de license pouvai réussir L'ENAsans passer par les grandes écoles, je pense qu'on aurait même fait un reportage dessus. Certes, la France est un pays fondé sur la méritocratie en théorie, mais dans les faits, à L'ENA, il attende de toi un certain niveau. Un niveau qui je pense n'est pas dispensé en Faculté. Pour Science-Po, c'est tout à fait possible d'y accéder sans prépa.

Par **Yn**, le **09/01/2010** à **12:11**

[quote="juristeenherbe":20gdz387]Un niveau qui je pense n'est pas dispensé en Faculté. Pour Science-Po, c'est tout à fait possible d'y accéder sans prépa.[/quote:20gdz387]
Sans lancer un grand débat, je ne suis pas d'accord. Il faut sortir du mythe "sciences po te conduit à l'ENA", de même qu'entrer à sciences po n'implique pas [i:20gdz387]de facto[/i:20gdz387] un "niveau" supérieur à celui de certaines facultés : il y a de très bons IEP mais également de très bonnes facs.

[size=85:20gdz387]P.-S. : si je retrouve des stats, j'éditerai. [/size:20gdz387]

Par **juristeenherbe**, le **10/01/2010** à **22:36**

Ah!

C'est sûr que là on va tomber dans un débat sans fin. Je ne dis pas que la fac c'est nul. Je suis pour l'école et le système républicain. Cependant, les étudiant de Science po doivent être placée. Ils se préparent spécifiquement pour ce type d'école. A la différence de la faculté qui va t'enseigner ou te spécilser dans un domaines. Je ne connait pas de filère en droit qui te prépare spécifiquement à l'ENA. A la différence de science Po. Il est à noter que personnellement, je n'aime pas le système science po. Selon moi, c'est plutôt un diplome que l'on achète.

Par **Yn**, le **10/01/2010** à **22:56**

Sciences po ne prépare pas spécifiquement à l'ENA, les débouchés sont assez éclectique, certains disent même, à juste titre je pense, qu'ils le sont un peu trop.

Pour moi, l'opposition IEP-fac de droit n'a pas lieu d'être puisse que les attentes, la majorité des cours et les jobs à la clé ne sont globalement pas les mêmes. J'ai pu voir les cours dispensés jusqu'en quatrième année à l'IEP de Rennes et franchement je suis un peu tombé de haut : je m'attendais totalement à autre chose venant de sciences po. Les IEP sont tous

différents, mais quand même.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Au final, chacun son système et ses envies, mais je pense que l'on s'accordera à dire que pour faire du droit, rien ne vaut une bonne fac de droit.

Par **juristeenherbe**, le **11/01/2010** à **15:17**

Tout à fait d'accord avec toi Yn. Pourtant, les magistrats sortent principalement des IEP et Sciences Po. Mais avec les nouvelles réformes on verra bien.

Par **Irony**, le **30/04/2010** à **23:12**

[quote="Yn":1jrupljb][quote="juristeenherbe":1jrupljb]Un niveau qui je pense n'est pas dispensé en Faculté. Pour Science-Po, c'est tout à fait possible d'y accéder sans prépa.[/quote:1jrupljb]
Sans lancer un grand débat, je ne suis pas d'accord. Il faut sortir du mythe "sciences po te conduit à l'ENA", de même qu'entrer à sciences po n'implique pas [i:1jrupljb]de facto[/i:1jrupljb] un "niveau" supérieur à celui de certaines facultés : il y a de très bons IEP mais également de très bonnes facs.

[size=85:1jrupljb]P.-S. : si je retrouve des stats, j'éditerai. [/size:1jrupljb][/quote:1jrupljb]

Je ne vois pas pourquoi on devrait sortir du mythe "Science po te conduit à l'ENA" puisque c'est véritablement le cas... La plupart des énarques sont passés par le master Affaires publiques de Science po.

Je vous donne les chiffres : en 2007, 88% des admis à l'ENA étaient issus de Science po, et pour le concours du Quai d'Orsay, c'est carrément de l'ordre de 100% (même si ça varie, évidemment).

Après, je n'irais pas jusqu'à dire qu'il faut forcément passer par une grande école pour se permettre d'être ambitieux quand on fait du droit (c'est-à-dire envisager des concours prestigieux). C'est justement une des grandes caractéristiques (à mon sens) des études de droit, par rapport à d'autres (en histoire, en lettres etc.). Globalement celui qui veut réussir l'ENM, il a toutes ses chances en venant "juste" de la fac. A côté de ça, celui qui veut réussir un grand concours comme l'agrégation dans je ne sais trop quelle matière de sciences humaines, il sera en concurrence directe avec des normaliens ayant reçu une formation 10 fois plus exigeante que la sienne. Globalement j'ai le sentiment que les étudiants en droit sont globalement en concurrence avec d'autres étudiants en droit qui étudient dans les mêmes structures/mêmes conditions.

Bref, pour revenir au poste de départ (qui date un peu mais bon... je réponds car j'aime les Nancéens !), si tu envisages le concours de Science po, oui c'est envisageable sans prépa, mais contrairement au sentiment qui ressort des autres messages avant le mien, ce n'est pas

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

vraiment fastoche. Tu seras en concurrence directe avec des gens qui sortent de khâgne... ou qui sont passés par au moins une année de classe préparatoire aux grandes écoles (que cela soit n'importe laquelle, littéraire, scientifique ou économique) généralement ils ont de l'avance sur les autres au niveau de leur capacité de travail et de leur culture (mais bon évidemment, ce n'est pas une règle générale). Faut être super bon en anglais aussi (pas pour avoir 10, mais pour dépasser tout le monde et avoir des chances de réussir l'oral d'admission aussi), et là tu seras en concurrence avec des gens qui sont déjà partis à l'étranger pendant un an, ou encore qui ont vécu à l'étranger avec leur papounet ambassadeur ce qui fait qu'ils maîtrisent 4 langues parfaitement... etc. Enfin bref, le concours d'accès à Science po en master, c'est très loin de s'adapter au niveau des élèves sortis fraîchement de licence comme quelqu'un l'a :D

dit plus haut... Image not found or type unknown

Par **Yn**, le **01/05/2010** à **10:27**

Déterrons le topic,

[quote="Irony":38ztxfne]Je ne vois pas pourquoi on devrait sortir du mythe "Science po te conduit à l'ENA" puisque c'est véritablement le cas... La plupart des énarques sont passés par le master Affaires publiques de Science po. [/quote:38ztxfne]
Tu tournes mes propos dans le sens inverse : je n'ai pas dit que la majorité des admissibles à l'ENA ne sortaient pas de science po, mais qu'il est faux de dire qu'un science po va forcément finir à l'ENA.

Concernant les ENS, il ne faut pas non plus confondre : les ENS préparent en priorité à l'agrégation du secondaire, notamment en économie-gestion si l'on se préoccupe uniquement de la filière la plus proche de droit. C'est pour ça que certains ENS suivent des cours en droit. Les juristes des facultés de droit ne sont pas directement concernés par ce type d'agrégation vu que l'agrégation de droit n'est accessible qu'avec un doctorat. Sans compter que certains masters enseignements concernant les ENS sont en train d'être réformés.

Bref, pour en revenir au sujet initial : l'ENA avec une licence de droit relève de l'impossible, ne serait-ce parce que tu n'es pas préparé à certaines épreuves. Pour science po il existe des passerelles, mais, comme je l'ai plus haut, les domaines sont séparés avec les facs de droit.

Par **Mao**, le **01/05/2010** à **13:00**

[quote="Yn":1ovldozt]
Sans lancer un grand débat, je ne suis pas d'accord. Il faut sortir du mythe "sciences po te conduit à l'ENA", de même qu'entrer à sciences po n'implique pas [i:1ovldozt]de facto[/i:1ovldozt] un "niveau" supérieur à celui de certaines facultés : il y a de très bons IEP mais également de très bonnes facs.[/quote:1ovldozt]

Absolument. Le centre de formation au concours de Rennes obtient de meilleurs résultats que Science Po Paris à l'examen d'entrée à l'ENA. En 2009 du moins.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Irony**, le **01/05/2010** à **14:44**

[quote="Yn":5m5sstbv]Déterrons le topic,

[quote="Irony":5m5sstbv]Je ne vois pas pourquoi on devrait sortir du mythe "Science po te conduit à l'ENA" puisque c'est véritablement le cas... La plupart des énarques sont passés par le master Affaires publiques de Science po. [/quote:5m5sstbv]
Tu tournes mes propos dans le sens inverse : je n'ai pas dit que la majorité des admissibles à l'ENA ne sortaient pas de science po, mais qu'il est faux de dire qu'un science po va forcément finir à l'ENA.

Concernant les ENS, il ne faut pas non plus confondre : les ENS préparent en priorité à l'agrégation du secondaire, notamment en économie-gestion si l'on se préoccupe uniquement de la filière la plus proche de droit. C'est pour ça que certains ENS suivent des cours en droit. Les juristes des facultés de droit ne sont pas directement concernés par ce type d'agrégation vu que l'agrégation de droit n'est accessible qu'avec un doctorat. Sans compter que certains masters enseignements concernant les ENS sont en train d'être réformés.

Bref, pour en revenir au sujet initial : l'ENA avec une licence de droit relève de l'impossible, ne serait-ce parce que tu n'es pas préparé à certaines épreuves. Pour science po il existe des passerelles, mais, comme je l'ai plus haut, les domaines sont séparés avec les facs de droit.[/quote:5m5sstbv]

Je ne vois pas très bien à quoi tu réponds exactement... Pour Science po et l'ENA, apparemment nous sommes d'accord, donc tout va bien.

Quant aux ENS, je ne vois pas vraiment non plus où tu veux en venir... je me suis peut-être mal exprimée, mais ce que je voulais dire c'est que les étudiants en droit à la fac ne sont globalement pas concurrencés par des normaliens pour les concours qu'ils visent (du moins la majeure partie), contrairement aux filières dans le style histoire ou lettres, ou là, en gros, on n'a aucune chance de les "vaincre". C'était une remarque comme ça, un peu en l'air hein ! :wink:

Image not found or type unknown

Quant aux masters enseignement qui sont "en train d'être réformés" comme tu dis, ils sont plutôt carrément en train d'être créés, mais de toute façon personne ne sera obligé (je ne parle pas du droit), de s'y inscrire pour passer les concours d'enseignement. Il faudra simplement un bac+5 (et je peux assurer que les normaliens ne vont pas s'emmerder avec un master d'enseignement bidon)

Faut quand même signaler l'existence de la prep'ENA de Paris I (en partenariat avec l'ENS), accessible pour des gens venant de cursus en droit, en histoire ou autre... et qui commencent à réellement donner quelques places au concours.

Par **Yn**, le **01/05/2010** à **16:14**

Pour éviter les malentendus, je formule :

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

[quote="Irony":600ti0eq]Je ne vois pas très bien à quoi tu réponds exactement... Pour Science po et l'ENA, apparemment nous sommes d'accord, donc tout va bien.[/quote:600ti0eq]
Sauf erreur de ma part, je dis "science po ne mène pas forcément qu'à l'ENA", toi tu me réponds que "pourtant, c'est effectivement le cas" (cf. ce que j'ai quoté dans mon précédent message). Autrement dit, certes, beaucoup d'énarque sortent de science po, mais tous les sciences-po ne finissent pas à l'ENA (loin de là).

Sur l'ENS, ta tournure de phrase était un peu ambiguë mais nos avis se rapprochent même si je ne suis pas forcément d'accord sur le faible niveau de préparation des facs quant aux concours que tu laisses sous-entendre. Comme je l'ai dit dans un de mes messages sur le topic : il y a de bonnes écoles, il y a de bonnes facs ([i:600ti0eq]de facto[/i:600ti0eq], existent aussi de mauvaises écoles et de mauvaises facs).

Sur la création des masters enseignements : oui et non, il y a quand même tendance à faire du nouveau avec de l'ancien. J'en discutais hier avec mon père (enseignant en sciences humaines) qui revenait d'une réunion sur l'organisation future de ces masters enseignements et ça semble assez bordélique, notamment dans l'agencement des stages et de la préparation au CAPES (avancé au 12 novembre pour certaines filières alors qu'il avait lieu en février jusqu'ici...). Par contre :

[quote="Irony":600ti0eq]personne ne sera obligé [...] de s'y inscrire pour passer les concours d'enseignement. Il faudra simplement un bac+5 (et je peux assurer que les normaliens ne vont pas s'emmerder avec un master d'enseignement bidon)[/quote:600ti0eq]

Là, par contre je veux bien savoir à quelle(s) ENS tu fais allusion, car ceux de les filières éco-gestion et sciences du sport et éducation physique sont directement concernées, vu qu'une bonne partie se destine à l'enseignement (secondaire ou sup').

Par **Jijy**, le **20/08/2016** à **16:44**

Bonjour,
Pensez vous qu'il est raisonnablement envisageable d'intégrer l'ENA avec une licence en droit complétée par une année de prépa ENA?
Merci d'avance de vos réponses

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/08/2016** à **16:46**

Bonjour

Pensez-vous qu'il est raisonnable de poser une question sans dire ni bonjour ni merci ?

EDIT : Merci d'avoir modifié votre message

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés